



Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar 30, bte 1 B-1000 Bruxelles

+32 27408000

e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel: RW-08.08.02-Direction des Routes du Luxembourg		Numéro national d'identification: ² 0316.381.138_603182	
Adresse postale: Place Didier 45			
Ville: ARLON	Code NUTS: BE341	Code postal: 6700	Pays: Belgique
Point(s) de contact: Monsieur Ing. Christophe HOMEL		Téléphone: +32 63589220	
Courriel: christophe.homel@spw.wallonie.be		Fax: +32 63589222	
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL) www.wallonie.be			
Adresse du profil d'acheteur: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=404904			

I.2) Procédure conjointe

- Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe,
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
- Le marché est attribué par une centrale d'achat.

I.3) Communication

- Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL) **https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=404904**
- L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL)
- Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues
- le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
- autre adresse: (indiquer l'autre adresse)
- Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées
- par voie électronique via: (URL) **https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=SPW-MI08.2-21-0863-F02**
- au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
- à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)
- La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

- Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales
- Agence/office régional(e) ou local(e)
- Agence/office national(e) ou fédéral(e)
- Organisme de droit public
- Autorité régionale ou locale
- Institution/agence européenne ou organisation internationale
- Autre type:

I.5) Activité principale

- Services généraux des administrations publiques
- Logement et équipements collectifs
- Défense
- Protection sociale
- Ordre et sécurité publics
- Loisirs, culture et religion
- Environnement
- Éducation
- Affaires économiques et financières
- Autre:
- Santé

N845/N853 - Bertrix - Aménagement du carrefour du Saupont

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: N845/N853 - Bertrix - Aménagement du carrefour du Saupont	Numéro de référence: ² SPW-MI08.2-21-0863-F02_0
II.1.2) Code CPV principal: 45233125 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.1.3) Type de marché <input checked="" type="radio"/> Travaux <input type="radio"/> Fournitures <input type="radio"/> Services	
<p>II.1.4) Description succincte: Le présent marché est un marché de travaux. Ce marché porte sur la création d'îlots directionnels en béton au carrefour du Saupont entre la N845 et la N853. Les travaux s'effectuent sur le réseau IIIa. La liste des travaux ci-dessous n'est pas exhaustive, le détail des travaux est repris dans les clauses techniques et le métré récapitulatif annexés au présent cahier spécial des charges. Les travaux comportent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La démolition de revêtement hydrocarboné, de linéaires en béton ; • La reconstruction de fondation, de linéaires en béton, de pavage ; • La pose de revêtement hydrocarboné ; • La réalisation d'îlots en béton ; • Le marquage routier ; • L'évacuation des déchets ; • L'entretien des travaux durant la période de garantie. <p>Dans le cadre du présent marché, le pouvoir adjudicateur entend lutter contre le dumping social et la fraude sociale.</p>	
<p>II.1.5) Valeur totale estimée ²</p> <p>Valeur hors TVA: [] Monnaie:</p> <p><i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques - estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique)</i></p>	
<p>II.1.6) Information sur les lots</p> <p>Ce marché est divisé en lots <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non</p> <p>Il est possible de soumettre des offres pour <input type="radio"/> tous les lots <input type="radio"/> nombre maximal de lots: <input type="radio"/> un seul lot</p> <p><input type="checkbox"/> Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire:</p> <p><input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:</p>	

N845/N853 - Bertrix - Aménagement du carrefour du Saupont

II.2) Description ¹ (1)

II.2.1) Intitulé: ²	Lot n°: ²
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ² Code CPV principal: ¹ 45233220 Descripteur supplémentaire: ^{1,2} Code CPV principal: ¹ 45233221 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE344] Lieu principal d'exécution: Au carrefour du Saupont entre la N845 et la N853 à BERTRIX. Les travaux s'effectuent sur le réseau IIIa.	
II.2.4) Description des prestations: <i>(nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences)</i> La liste des travaux ci-dessous n'est pas exhaustive, le détail des travaux est repris dans les clauses techniques et le métré récapitulatif annexés au présent cahier spécial des charges. Les travaux comportent principalement : <ul style="list-style-type: none"> • La démolition de revêtement hydrocarboné, de linéaires en béton ; • La reconstruction de fondation, de linéaires en béton, de pavage ; • La pose de revêtement hydrocarboné ; • La réalisation d'ilots en béton ; • Le marquage routier ; • L'évacuation des déchets ; • L'entretien des travaux durant la période de garantie. Dans le cadre du présent marché, le pouvoir adjudicateur entend lutter contre le dumping social et la fraude sociale.	
II.2.5) Critères d'attribution: <input checked="" type="radio"/> Critères énoncés ci-dessous <input type="checkbox"/> Critère de qualité ^{1,2,20} <input type="radio"/> Coût ^{1,20} <input checked="" type="radio"/> Prix ²¹ - Pondération: <input type="radio"/> Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [] Monnaie: <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)</i>	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: ou Durée en jours: 15 ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer <i>(sauf dans les procédures ouvertes)</i> Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ² Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:	
II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
II.2.11) Information sur les options Options <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des options:	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques <input type="checkbox"/> Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Identification du projet:	
II.2.14) Informations complémentaires: Au point II.2.7) Durée du marché, le Pouvoir Adjudicateur a pris en considération les jours indiqués comme des jours ouvrables.	

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions:
III.1.2) Capacité économique et financière <input checked="" type="checkbox"/> Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation Liste et description succincte des critères de sélection: Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²
III.1.3) Capacité technique et professionnelle <input checked="" type="checkbox"/> Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation Liste et description succincte des critères de sélection: Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²
III.1.5) Informations sur les marchés réservés ² <input type="checkbox"/> Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées <input type="checkbox"/> Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.2) Conditions liées au marché ²

III.2.1) Information relative à la profession <i>(seulement pour les marchés de services)</i> <input type="checkbox"/> La prestation est réservée à une profession déterminée Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:
III.2.2) Conditions particulières d'exécution:
III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché <input type="checkbox"/> Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description

<p>IV.1.1) Type de procédure</p> <p><input checked="" type="radio"/> Procédure ouverte</p> <p><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Procédure restreinte</p> <p><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Procédure concurrentielle avec négociation</p> <p><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Dialogue compétitif</p> <p><input type="radio"/> Partenariat d'innovation</p>
<p>IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre</p> <p><input type="radio"/> Accord-cadre avec un seul opérateur</p> <p><input type="radio"/> Accord-cadre avec plusieurs opérateurs Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: ²</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique</p> <p><input type="checkbox"/> Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs</p> <p>Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans:</p>
<p>IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue</p> <p><input type="checkbox"/> Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier</p>
<p>IV.1.5) Informations sur la négociation (uniquement pour les procédures concurrentielles avec négociation)</p> <p><input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations</p>
<p>IV.1.6) Enchère électronique</p> <p><input type="checkbox"/> Une enchère électronique sera effectuée</p> <p>Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:</p>
<p>IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)</p> <p>Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non</p>

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

<p>IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ²</p> <p>Numéro de l'avis au JO série S: (Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur)</p>
<p>IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) 03/05/2021 Heure locale: (hh:mm) 11:00</p>
<p>IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés ⁴</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) (dans le cas d'un concours restreint)</p>
<p>IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: ¹</p> <p>[FR]</p>
<p>IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre</p> <p>L'offre doit être valable jusqu'au: (jj/mm/aaaa) ou Durée en mois: 6(à compter de la date limite de réception des offres)</p>
<p>IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) 03/05/2021 Heure locale: (hh:mm) 11:00 Lieu: Procédure électronique</p> <p>Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture: Procédure électronique</p>

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable oui non
 Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: ²

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée
 La facturation en ligne sera acceptée
 Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires ²

--

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours		
Nom officiel: Conseil d'Etat		
Adresse postale: Rue de la Science 33		
Ville: BRUXELLES	Code postal: 1040	Pays: Belgique
Courriel: info@raadvst-consetat.be		Téléphone:
Adresse internet: (URL) http://www.raadvst-consetat.be		Fax:
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²		
Nom officiel: Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles		
Adresse postale: Rue Lucien Namèche, 54		
Ville: NAMUR	Code postal: 5000	Pays: Belgique
Courriel: courrier@le-mediateur.be		Téléphone:
Adresse internet: (URL) www.le-mediateur.be		Fax:
VI.4.3) Introduction de recours		
Précisions concernant les délais d'introduction de recours: - Demande de suspension en extrême urgence : requête introduite le plus rapidement possible ; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux => date de prise de connaissance) - Demande d'annulation : 60 jours à partir de la connaissance de la décision. NB : le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du Code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex : octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du Code civil).		
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²		
Nom officiel: RW-O8.08.02-Direction des Routes du Luxembourg		
Adresse postale: Place Didier 45		
Ville: ARLON	Code postal: 6700	Pays: Belgique
Courriel: pierreyves.trillet@spw.wallonie.be		Téléphone: +32 63589240
Adresse internet: (URL) www.wallonie.be		Fax: +32 63589222

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) 02/04/2021

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁴ si ces informations sont connues

²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise